

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini

04 67 04 71 63

06 62 16 47 84

laure.gelmini@amdm.fr

LE BILAN

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Mutuelle des Motards s'est tenue le 18 juin dernier à Saint-Étienne, en présence du Conseil d'administration de la Mutuelle, du Conseil de direction, des intervenants métiers experts (avocat, expert comptable, commissaire aux comptes) et des représentants élus des sociétaires.



Toutes les résolutions :

- approbation des comptes annuels,
- affectation du résultat,
- approbation des conventions réglementées,
- quitus au Conseil d'administration,
- élection au Conseil d'administration et
- décharge au Conseil d'administration

ont été très largement approuvées par les représentants élus des sociétaires.

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Christophe TURSAN, a été réélu pour un mandat de 6 ans, au poste d'administrateur. Sociétaire motard depuis plus d'une vingtaine d'années, Christophe est aussi membre de la FFMC et médecin.

Il est président de la Commission permanente politique indemnisation de la Mutuelle. Il s'investit, dans ce cadre, sur différents sujets en particulier sur celui des traumatismes crâniens dont sont malheureusement souvent victimes les accidentés de la route à 2-roues.

L'objectif étant de mettre en place des actions concrètes d'accompagnement de nos sociétaires concernés. Plus d'informations à ce sujet très prochainement ...

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés. Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.



LIBERTÉ ASSURÉE